



« LA VOIX DES LAITIERS – n°14 – Mars 2024 »

Défendons ensemble une rémunération équitable pour une agriculture durable !

Chers membres du MIG,

Voici un bref résumé de l'actualité du MIG :

1. Manifestations récentes

Après les évènements de Bierset et des Fourons il y a 2 semaines, le MIG a co-organisé la manifestation à Bruxelles lors du Conseil des ministres de l'agriculture du 26 février. De nombreux membres du MIG, drapeaux à l'appui, ont permis une bonne visibilité !

Le 26 février également, le MIG a participé à une série d'actions au Salon International de l'Agriculture à Paris, aux côtés des associations européennes EMB et françaises APLI, pour promouvoir notre vision d'une agriculture équitable et durable.

Un immense merci pour votre participation active à ces actions, qui contribuent à faire avancer la cause agricole !

2. Rencontres Politiques

Le pouvoir politique a des clés en main pour apporter des solutions au monde agricole. Le dialogue politique est donc essentiel, même s'il est complexe et lent. Durant les derniers jours, le MIG a notamment rencontré le Ministre Willy Borsus, le cabinet de la Ministre Céline Tellier et l'eurodéputé Benoit Lutgen. Ces rencontres ont permis de faire entendre les revendications des laitiers et de discuter des solutions concrètes possibles.

3. Revendications principales du MIG

- Non aux **Traités de Libre-Échange** s'ils mettent en concurrence de manière inégale l'agriculture locale avec des agricultures lointaines et différentes.
- **Oui à la régulation des marchés** au sein de l'Europe en cas de situation de crise, tels que pratiquée dans d'autres zones économiques du monde (filets de sécurité, tel que le PRM).
- Oui à un règlement européen interdisant la pratique de **prix inférieurs aux coûts de production**
- Oui à une **PAC forte et équitable**, qui intègre les coûts de production réels des agriculteurs en répartissant mieux les aides, en liant plus les aides aux unités de main-d'œuvre, en instaurant des aides plus flexibles et des aides compensatoires lorsque les coûts de production ne sont pas couverts.
- **Oui à l'indexation des primes** et à l'augmentation de la **transparence** dans la répartition des marges au sein des filières.
- Oui à un meilleur accès au **foncier**.
- Non à la **complexité administrative et à son coût élevé pour les producteurs**.
- Oui au soutien d'initiatives de développement de **produits finis à plus haute valeur ajoutée** dans le secteur laitier belge.
- Oui aux objectifs du **Green Deal**, pour autant qu'ils soient mis en place de manière pragmatique.